L'EXPOSITION INTERNATIONALE
du NORD de la FRANCE A ROUBAIX

CE QU'IL FAUT VISITER

Grand Café Bellevue
LILLE — Grande-Place — LILLE

Consommations de 1er Choix
Bières Etrangères des grandes Marques

LUNA-PARK
NOMBREUSES ATTRACTIONS
Tanagra — La Roue Joyeuse — Le Steamer Toboggan, etc., etc.
CONCERTS après-midi et soir
Ouverts tous les jours jusque 11 heures du soir.

Village Sénégalais
Cent Sujets, Hommes, Femmes et Enfants
Danses, Chants, Tam-Tam, Travaux, Mœurs, Coutumes
Visible tous les jours
de 9 heures du matin à 11 heures du soir

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

CONGRES ET FETE FEDERALE A ROUBAIX

Le Congrès et la VIIIe Fête Fédérale des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, laquelle compte à ce jour 931 sociétés, groupant 46,978 membres, auront lieu le dimanche 4 juin, à Roubaix.

Comme toujours, au Congrès il y aura de nombreux délégués et la Fête Fédérale sera très suivie.

Voici dans leurs grandes lignes les diverses cérémonies.

LE SAMEDI 3 JUIN, réception des membres du Comité de Direction. A 7 heures du soir, réunion dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix: travaux préparatoires et examen des rapports.

LE DIMANCHE 4 JUIN. — A 6 heures, réception des délégués des sociétés françaises et étrangères.

A 9 heures, à l'Hippodrome-Théâtre, Congrès et remise solennelle des récompenses aux vieux musiciens sous la présidence d'honneur de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et la présidence effective de son délégué.

Ce délégué et les musiques des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais seront reçus à 11 heures en gare par les sociétés fédérées de Roubaix, au nombre de 31. Un cortège se formera place de la Gare, pour parcourir une partie de la ville et revenir en face de l'Hôtel-de-Ville, où aura lieu la remise solennelle du fanion par l'Harmonie Municipale de Cambrai à la Grande Harmonie de Roubaix.

Les mineurs formeront une voûte d'acier sous laquelle passeront les autorités puis toutes les musiques réunies (1700 musiciens) exécuteront ensemble plusieurs morceaux, sous la direction de M. Koszul, chef de la Grande Harmonie de Roubaix.

Cette cérémonie officielle sera suivie d'une réception officielle dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. A une heure, aura lieu le banquet officiel.

A 3 heures et demie, sur le kiosque du Village Flamand, et à 4 heures, sur celui du Lac, commencera le concert de gala, au cours duquel se feront entendre les meilleures musiques des sociétés minières du Nord et du Pas-de-Calais.

Un programme spécial donnera la liste des morceaux qui seront exécutés, lesquels sont tous des œuvres de grands maîtres.

A 9 heures du soir, grandes illuminations et jets de lumières à travers les allées et jardins de l'Exposition.

LE VILLAGE SENEGALAIS

Le Village Sénégalais est un véritable engouement de la part des visiteurs, et nous y cueillons à chacune de nos visites une série de notes intéressantes, que nous nous ferons un plaisir de communiquer à nos lecteurs, et cela, grâce à l'affabilité du chef Mamadou Seck, qui cause admirablement français, et dont la parfaite éducation nous frappe. Nous avons eu le suprême honneur d'être présentés à la famille de Mamadou, et c'est par lui que nous commencerons nos suggestifs récits (à tout seigneur, tout honneur !)

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler la propreté remarquable de toute l'installation, le bon ordre des cases soigneusement lavées, et la tenue irréprochable des indigènes. Nous remportons l'impression qu'une direction sérieuse, une autorité incontestée, qui font le plus grand honneur à M. Bouvier, l'habile directeur, ont seules pu obtenir ce résultat, ce qui distingue cette exhibition de toutes les précédentes.

Rapports de délégués mineurs

AUX MINES DE COURRIERES

FOSSE NUMERO 6. — Rapports du délégué mineur Dupire Désiré:

Avisé par l'exploitant qu'un accident était survenu le 19 mai 1911, à Deryker Félix, célibataire, domicilié à Fouquières-lez-Lens, rue Nationale, je me suis rendu sur les lieux de l'accident, pour commencer mon enquête. L'accident s'est produit dans les circonstances suivantes: Deryker et plusieurs de ses camarades de travail étaient occupés à faire des remblais, dans la couche de la veine Marie, en haut du treuil Nord-Est, le 19 mai 1911, vers 3 heures de l'après-midi. Après être descendus à l'étage 253 mètres, ils se sont rendus en haut du beurtia de Marie, au midi, afin de se rendre à leur travail. Arrivés en haut de ce beurtia, Deryker et trois de ses camarades se sont introduits dans la cage du beurtia; le cinquième s'introduisit dans la salle de la machine et fit fonctionner l'appareil pour faire descendre ses camarades au fond du beurtia. Arrivés à une dizaine de mètres de profondeur, Deryker, en voulant se retourner dans la cage, passa son bras dehors. Il eut le bras pris entre le bois et la cage, et eut l'avant-bras droit complètement écrasé et une double fracture au bras gauche. Remonté au jour de suite, on dut lui faire l'amputation du bras droit au-dessus du coude. Mon enquête terminée, après m'être rendu sur les lieux de l'accident, avec plusieurs ouvriers qui étaient au pied du beurtia au moment où l'accident s'est produit, et après avoir interrogé les camarades de travail de Deryker, qui m'ont fait les mêmes déclarations que les ouvriers qui étaient sur les lieux de l'accident, je me suis rendu à l'hôpital de Lens pour interroger Deryker, victime de l'accident. Vu la gravité de la blessure de Deryker, il m'a été impossible de l'interroger. Mon enquête terminée, j'ai constaté que si l'exploitant avait fait clôturer l'entrée de la salle de la machine par une porte cadenassée, l'accident aurait certainement été évité, car personne n'aurait pu pénétrer dans cette salle pour faire fonctionner l'appareil.

Pour ces motifs, je fais incomber la responsabilité de l'accident à l'exploitant.

— Avisé par l'exploitant qu'un accident était survenu le 23 mai 1911, à Lévecq Léopold, ouvrier mineur, père de deux enfants, domicilié à Fouquières-lez-Lens, cité du Transvaal, 335, je me suis rendu sur les lieux de l'accident pour commencer mon enquête. L'accident s'est produit, dans les circonstances suivantes: Levecq était occupé à extraire du charbon dans la couche de la veine Marie, en haut du treuil Nord, au niveau de 303 mètres, le 23 mai 1911, vers 10 heures du matin. Lévecq était en train de confectionner un bois de soutènement. A un moment donné, comme Lévecq frappait avec sa hache sur le bois, la hache dévia et vint atteindre l'index de la main gauche de Lévecq. De ce fait, Lévecq eut l'artère de l'index complètement sectionnée. Mon enquête terminée, après m'être rendu sur les lieux de l'accident, avec le témoin Legras Désiré, domicilié à Montigny-en-Gohelle, et avoir interrogé Lévecq, victime de l'accident, qui me fit les mêmes déclarations que le témoin, j'estime que si cet ouvrier n'aurait pas été aussi pressé dans son travail, l'accident aurait pu être évité, car Lévecq aurait pu prendre le temps nécessaire pour confectionner son bois. L'accident est dû au surmenage.

— Avisé par l'exploitant qu'un accident grave était survenu le 23 mai 1911, à Denoyelle Augustin, ouvrier mineur, domicilié à Fouquières-lez-Lens, je me suis rendu sur les lieux de l'accident pour commencer mon enquête. L'accident s'est produit dans les circonstances suivantes: Denoyelle était occupé comme ouvrier à extraire du charbon dans la couche de la veine Marie, dans la voie de fond Adam, au niveau 303 mètres, le 23 mai 1911, vers une heure et demie de l'après-midi. Denoyelle, après avoir fini sa journée, voulut aller ramasser un pic en face de sa taille pour le remonter au jour. Tout à coup, un bois de voie se détacha tout d'un coup de la bille, provoqué par la pression de la paroi. Au moment où il se relevait, Denoyelle reçut un caillou, pesant environ 300 kilos, en pleine figure, lui fracturant l'arcade sourcillière et lui faisant des graves contusions à la figure, et une fracture à la clavicule droite. Mon enquête terminée, après m'être rendu sur les lieux de l'accident avec le témoin, Drut Hippolyte, domicilié à Fouquières-lez-Lens, et avoir interrogé Denoyelle, victime de l'accident, à son domicile, j'ai constaté que si l'exploitant avait fait consolider le boisage en faisant passer des longeons en dessous des billes au fur et à mesure que la taille avançait, comme par le passé, l'accident aurait certainement été évité, car le bois n'aurait pu céder, et Denoyelle n'aurait pas reçu le caillou dans la figure. Pour ces motifs, je fais incomber la responsabilité de l'accident à l'exploitant.

AUX MINES D'ANZIN

FOSSE LAMBRECHT. — Rapport du délégué mineur C. Richez:

Appelé par l'exploitant pour constater l'accident survenu le 28 avril, à Henninot J.-B., âgé de 17 ans, domicilié à Denain, je me suis rendu sur les lieux. De l'enquête à laquelle je me suis livré et après avoir consulté le blessé, il résulte que Henninot étant occupé en qualité de pelotonnier, entre le sommet du 1er plan et le pied du 2e plan, conduisait une berline chargée. Arrivé dans les aiguilles du double roulage, la berline ayant déraillé, le bord supérieur lui écrasa le majeur et l'annulaire de la main gauche contre le toit du dur grès. Le témoin Duquesne Charles m'a confirmé la déclaration du blessé.

Sur les lieux, j'ai constaté que si le roulage n'avait pas une inclinaison du côté du bois de fond, le déraillement aurait été évité; la voie a également une pente à charge. J'attribue l'accident à l'activité du travail, ainsi qu'au manque de mesures de sécurité de la part des employés chargés de la surveillance.

FOSSE CASIMIR-PERIER. — Rapports du délégué mineur Delannoy Ildephonse:

Descendu à la fosse Edouard Agache, au puits numéro 2, jusqu'au niveau de 230, j'ai visité le beurtia, la bowette de bifurcation et la bowette du Nord.

J'ai constaté dans cette bowette un éboulement, et plusieurs autres éboulements sont à craindre, les bois étant pourris et de grosses pierres sont sur le point de tomber. Le personnel qui y circule pourrait être victime de graves accidents.

Je constate qu'il y a encore beaucoup d'eau dans cette bowette et qu'il manque d'air à front du niveau de 230.

Je constate encore une mauvaise odeur.

Ensuite, je suis descendu au niveau de 380. Je me suis rendu à la 1re veine. J'ai visité la 1re veine levant et la 1re veine couchant. Je constate tout à fait une mauvaise odeur aussi. Ensuite, j'ai visité la bowette jusqu'à front. Je constate que dans cette bowette il manque d'air et qu'il y a une très mauvaise odeur.

Je constate aussi que des billes sont pourries: des accidents sont à craindre.

Ensuite, visité la 2e veine et le montage. Je constate dans le montage de la 2e veine, au niveau de 380, que le manque d'air est complet.

AUX MINES DE FLINES-LES-RACHES

FOSSE NUMERO 2. — Rapport du délégué mineur suppléant Bulté:

Descendu étage 292, j'ai visité la bowette Sud, le recoupage de la veine Marthe bis, la voie, la taille, le recoupage de la veine Thérèse dressants, toutes les tailles, tous les châssis: j'ai constaté qu'il serait urgent de laisser des cheminées libres pour la circulation du personnel et le montage des bois. Les ouvriers pour monter leurs bois sont obligés de traverser toutes les tailles, ce qui est très imprudent, des accidents sont à redouter; j'ai constaté que dans la bowette, dans les recoupages, et dans les voies, il y a des eaux malsaines; on n'y fait rien pour les faire écouler. L'air est corrompu, la santé des ouvriers est compromise. J'ai constaté qu'il y avait manque de bois de taille et de queues à la veine Thérèse.

AUX MINES DE L'ESCARPELLE

FOSSE N° 6. — Rapport du délégué mineur Dhainaut François:

4 mai. — A la veine 18 levant à 300, dans la voie de fond au sommet des tailles pour arriver à 220 il y a un éboulement dans la voie retournante au sommet du plan; bon nombre de billes estriquent; à la veine numéro 17 nord-est à 300, dans la troisième cheminée de passage, un rauchage est nécessaire. Dans la 4e voie retournante, bon nombre de bois estriquent; en avant de la 5e taille retournante une bonne partie des billes sont dégarnies. L'aérage des travaux du 2e plan n'est pas suffisant.

5 mai. — A la veine numéro 16 nord-ouest à 300, dans la 5e voie retournante, bon nombre de bois de fond estriquent. Même observation pour 5e voie chassante; la bille de rapiéçage de la 7e voie chassante est brisée; à la veine numéro 14 couchant à 300, la cheminée pour arriver au premier culbuteur est défectueuse; la cheminée de passage du 2e plan à partir de la 8e à la 11e est toujours impraticable; à la 8e retournante du même plan des bois de voie estriquent.

10 mai. — A la veine numéro 18 nord-est à 300, dans la 3e voie retournante à 20 mètres du plan un rauchage est nécessaire.

11 mai. — A la veine numéro 17 nord bis, à 220, dans la 2e voie chassante plusieurs bois estriquent; à la veine, numéro 16 nord bis à 220, dans la deuxième voie chassante près du rechangeage, un élargissage est nécessaire.

17 mai. — A la veine numéro 18 levant à 300, dans la voie retournante au sommet du plan deux billes estriquent encore et une autre bille est brisée à la veine numéro 17 nord-est à 300 en avant de la 5e taille retournante une partie de la voie est éboulée; au 2e plan, il y aurait lieu de mettre des portes dans les voies et de faire conduire les bois au pied de ce plan au lieu de les laisser au premier plan. Il y a assi insuffisance de bois de taille.

18 mai. — A la veine numéro 16 nord-ouest, dans la 5e voie chassante bon nombre de bois de fond estriquent encore ainsi qu'une bille dans le milieu de la voie.

24 mai. — A la veine numéro 16 nord-est à 300, le sommet de la 7e cheminée de passage est bloqué par des cailloux. Dans la 7e voie retournante il serait nécessaire de raucher et élargir à plusieurs endroits; même observation pour les 8es voies, ainsi que pour la 9e voie chassante. A la veine numéro 18 nord-est à 300, l'aérage au creusement du plan répétant n'est pas assez puissant, les 3e et 4e cheminées de passage sont défectueuses; dans le recoupage entre le 11 et le 15 il y a encore des cailloux qui menacent de tomber.

26 mai. — A la veine numéro 18 nord-est à 220, il serait nécessaire de faire un écoulement pour épuiser l'eau qui est dans la voie de fond. Dans le recoupage entre le 17 nord bis et le 16 nord bis à 220, la boue devrait être nettoyée. A la veine numéro 16 nord bis à 220, la 3e cheminée de passage est complètement défectueuse et la petite porte étant dans cette cheminée ne pouvait pas être fermée à cause des débris.

AUX MINES DE DOURGES

FOSSE N° 6. — Le délégué mineur Lekiefs Edmond a été appelé par l'exploitant pour constater un accident survenu au nommé Georges Evrard, âgé de 21 ans, conducteur de chevaux dans la grande bowette nord, étage de 277 mètres. L'accident est dû au mauvais état de la berline. La voie est en très bon état ainsi que le roulage. La première berline du convoi déraillant à chaque instant, pour la remettre sur rails Evrard était obligé de décrocher son palonnier. C'est en faisant cette manœuvre qu'il a reçu un coup de pied de cheval en pleine figure.

La responsabilité de cet accident incombe à l'exploitant. Si le matériel avait été en bon état cet accident eût été évité.

Le médecin a conclu à deux mois de chômage pour la fracture du nez et du maxillaire supérieur.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE
(Rue Esquermoise)

Ce soir, la Catastrophe de la Course Paris-Madrid. — Les Funérailles solennelles de M. Berteaux.

Grand succès pour l'Illusion des Yeux, très beau drame de M. Daniel Riche.

Les vues de la série actuelle forment un des meilleurs programmes de la saison.

Pendant peu de jours encore

LILLIANA
TROUPE LOLLI
Vocale et Instrumentale
— Entrée Gratuite —

Chronique Sportive

COLOMBOPHILIE
A ARRAS

Voici les résultats des concours organisés les 21 et 25 mai, sur Chantilly et Breteuil, par la Société « L'Union Colombophile d'Arras », 13, rue des Gauguiers:

Concours sur Chantilly (lâcher à 6 h. 45 matin). — 1er Duchêne, de Vimy (9 h. 39 m. 42 s.). — 2e Larivière Auguste, de Vimy. — 3e Crétal, de Thélus. — 4e Deligne, de Vimy. — 5e Crétal, de Vimy. — 6e Dumont, d'Arras. — 7e Robillard, d'Ablain-Saint-Nazaire. — 8e, M. Dumont, d'Arras. — 9e Lampin A., d'Ablain-St-Nazaire. — 10e Robillard, de Carency. — 11e Darras G., de Thélus. — 12e Wagon Aimé, de Givenchy-en-Gohelle. — 13e Deligne, de Vimy (10 h. 8 m. 16 s.).

Le prix de série de deux pigeons désignés est gagné par M. Dumont, d'Arras (9 h. 46 m. 59 s. Vitesse 668 m. 673).

Concours sur Breteuil (lâcher à 6 h. 20 matin). — 1er Dumont (7 h. 18 m. 22 s.). — 2e Platel. — 3e Dumont. — 4e Bultez. — 5e Vallet Elisée. — 6e Dumont. — 7e Platel. — 8e Vallet Elisée. — 9e Bultez. — 10e Vallet Elisée (7 h. 21 m. 52 s.).

A OIGNIES

Résultats du concours organisé sur Creil par la Société Cambien, à Oignies:

1er Bernard, à Oignies. — 2e et 3e Bridoux, à Libercourt. — 4e Chevalier, à Oignies. — 5e Bernard, à Oignies. — 6e Birlouez, à Oignies. — 7e Cuvelier, à Libercourt. — 8e Nicolle, à Libercourt. — 9e Renard, à Oignies. — 10e Honckelet, à Oignies. — 11e Waymel, à Oignies. — 12e Gyzelinck, à Carvin. — 13e Leroy à Oignies. — 14e Caudron, à Libercourt. — 15e et 16e Herbaut, à Carvin. — 17e Marfil, à Moncheaux. — 18e Caudron, à Libercourt. — 19e Herbaut, à Carvin. — 20e Bridoux, à Libercourt. — 21e Poret, à Leforest. — 22e Leroy, à Oignies.

LES TIRS
A VALENCIENNES

Un grand tir à l'arc sur deux perches est organisé par la Société « Saint-Charles des Archers Valenciennois », le vendredi 14 juillet 1911. 1.500 francs de prix; quatre rondes sont assurées.

Les prix seront répartis comme suit:

Perche numéro 1. — Les 11 premiers abattus, chacun 50 fr., ensemble 550 fr. — 2e 12e abattu 60 fr. — Le 13e abattu 80 fr. — Le 14e abattu 100 fr. — Le 15e ou dernier abattu 200 fr. — Total: 990 fr.

Perche numéro 2. — Les 12 premiers abattus, chacun 30 fr., ensemble 360 fr. — Le 13e abattu 50 fr. — Le 14e ou dernier abattu 10 fr. — Total: 510 fr.

Prix d'honneur. — Une médaille d'argent aux armes de la ville sera décernée au tireur qui abattra le dernier oiseau de la perche numéro 1.

Rien n'empêchera le tir d'avoir lieu. La mise de chaque tireur est fixée à 4 fr. 50. Le tir commencera à la perche numéro 1, à 11 heures du matin, et à la perche numéro 2, à 11 heures 10, pour finir à 6 heures du soir.

LES COQS
A ESCAUDAIN

A l'estaminet Lévêque-Lecas, à la Gare, un grand concours de coqs aura lieu le lundi de la Pentecôte. 270 fr. de prix. Un coq gagnant 30 fr., 2 coqs gagnants 60 fr. Mise: 16 fr. Mise au parc à 10 h. 1/2 du matin. L'amende sera de rigueur. Règlement du grand concours.

SI VOUS VOULEZ Manger avec appétit
Réconforter votre sang
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 29 mai 1911

COLZAS. — Calmes. — Cour. 67 05. — Proch. [illegible] — Juillet-Août 67 75. — 4 dern. 68 50. — [illegible] 63 50.

BLES. — Calmes. — Cour. 28 40. — Proch. 28 25. — Juillet-Août 26 95. — 4 dern. 25 30.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 19 50. — Proch. 19 25. — Juillet-Août 18 75. — 4 dern. 17 75.

AVOINES. — Calmes. — Cour. 19 95. — Proch. 22 10. — Juillet-Août 21 15. — 4 dern. 18 95.

LINS. — Calmes. — Cour. 105 50. — Proch. 100 »». — Juillet-Août 97 »». — 4 dern. 98 »». — 4 nov. 88 »».

FARINES. — Calmes. — Cour. 36 »». — Proch. 36 25. — Juillet-Août 36 50. — 4 dern. 33 50.

ALCOOLS. — Fermes. — Cour. 61 50. — Proch. 62 25. — Juillet-Août 63 »». — 4 dern. 48 75. — 3 oct. 46 50. — 4 prem. 47 »».

SUCRES. — Fermes. — Cour. 34 75. — Proch. 34 87. — Juillet-Août 35 12. — 4 oct. 30 87.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 29 mai 1911.

Les cours tendent à s'alourdir. La cote a été mal impressionnée par le recul des Valeurs industrielles qui se sont repliées sur un courant suivi de demandes.

Le 3 % Français a molli à 95,92. Tassement de l'Extérieure à 97,17. Progrès du Portugais à 68,60; le titre a été bien influencé par le calme avec lequel viennent de s'accomplir les élections pour l'Assemblée Constituante.

Les Fonds Russes sont en légère avance. Le 4 % Consolidé se traite à 97,90 et le 4 1/2 % 1909 à 103,05. La Douma vient de voter l'urgence pour une proposition, signée de quarante députés, tendant à modifier les règles budgétaires et à reporter la date d'ouverture des exercices financiers du 1er janvier au 1er avril, de façon à ce que les corps législatifs aient le temps d'examiner soigneusement le budget qu'il fallait, jusqu'ici, voter en trois mois.

Le Serbe se maintient à 91,60. Reprise du Turc à 93. Les recettes de la Dette Publique Ottomane ont atteint 3.435.928 livres turques pendant les neuf premiers mois (mars-novembre) de l'exercice 1910-11, en augmentation de 181.521 livres turques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La Banque de Paris a fléchi à 1.821 et le Crédit Lyonnais à 1.483. La Banque Ottomane demeure à 716.

Les Chemins de fer français sont stationnaires. Le Nord se traite à 1.620. Le Lyon à 1.183.

On retrouve les Chemins Espagnols à leurs cours antérieurs. Le Métropolitain se raffermit à 663. Reprise des Omnibus à 685.

Le Rio-Tinto a été ramené à 1.735 et le Boléo à 771.

Recul de la Briansk à 512. La Sosnowice a fléchi à 1.485 et les Sels Gemmes à 311. La Raffinerie Say est indécise à 345. Le Lautaro Nitrate est stationnaire à 244 et le Lagunas à 64.

En Banque, le Cape Copper demeure à 167. Lourdeur de la Tharsis à 146. Le Platine s'est tassé à 144. La Hartmann s'est repliée à 750. Recul de la Maltzoff à 2.168. La De Beers monte à 492. Hésitation des Mines d'Or.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 mai 1911.

TERME. — Les affaires sont très limitées à la coulisse par suite des opérations de la liquidation. Les Valeurs Canadiennes sont particulièrement en faveur. Mexico 637 1/2. Rio 574.

COMPTANT. — La semaine débute dans de bonnes conditions et la tendance du marché est bonne. Les Tramways sont très actifs. Div. Bruxellois 965. Div. Buenos-Aires 86. Signalons la fermeté des actions Sao-Paulo à 907 1/2. Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières ont un bon courant d'affaires.

Les Zincs sont bien tenus. Les Glaceries et les Verreries sont bien orientées. Les titres de Sociétés Coloniales sont en progrès.

Aux Etrangères, l'activité fait défaut, mais la tendance est satisfaisante. Les firmes industrielles françaises et russes sont toujours en faveur. On recherche les Priv. et Ord. Port de Para à 369 1/2 et 226. Les obligations à 475. Madeira Marmoré à 512 1/2, qui ont des demandes très suivies. De même que les obligations Brazil à 450.

BOURSE DE LILLE

Lille, 29 mai 1911.

La tendance du Marché des Valeurs Charbonnières sans grandes variations paraît cependant plus soutenue.

Aniche se consolide à 2.250. Anzin se maintient relativement bien à 7.860. Bruay conserve ses bonnes dispositions à 1.227, et la coupure à 123.50. Blanzy se traite à 2.640. Bully est bien traité à 5.380 et le 50e à 109. Carvin enregistre de bonnes demandes à 3.515. Le 5e Carvin est peu travaillé à 701. Clarence répète le cours de 455. Courrières en vive reprise à 3.408 en attendant mieux. Crespin se maintient bien à 101,75. Douchy abandonne encore une fraction à 970. Dourges consolide sa reprise à 439,50. Drocourt sans discussion à 679. Escarpelle mieux partagé à 790 et Ferfay à 435. Lens mérite mieux que le cours de 1.211. Le 10e est mieux partagé à 122,50. Liévin un peu mieux à 4.276. La coupure à 144. Ligny en reprise à 498. Le groupe Marles conserve toute sa fermeté. Le 30 % à 2.705 et la Part 70 % à 4.014. Meurchin revient à 2.511. Thivencelles à 1.440. Ostricourt progresse à 3.0[illegible]. Nord d'Alais à 17[illegible]. Vicoigne à 1.600. Le 10e à 162.

Aux Valeurs diverses, les Margarineries du Béthune cotent 217.

Hernies, Hydrocèles, Varicocèles

Guérison sans douleur, sans bandage en 3 jours, par le Docteur V. BASTIN, de FONTAINE-L'EVEQUE, Spécialiste dont l'Institut vient d'être transféré de Fontaine-l'Evêque à BRUXELLES, 33, Avenue Besme.

A ce jour, 10.715 guérisons en 21 ans de pratique constante. SECRET. Brochure explicative envoyée gratis avec de nombreuses adresses de personnes guéries. Paiement après guérison.

L'Institut du Docteur BASTIN, fondé depuis 1890, est le premier en son genre, le seul destiné seulement aux HERNIES, HYDROCELES et VARICOCELES.

Pour renseignements, écrire au Dr BASTIN, 33, Avenue Besme (Parc St-Gilles) à Bruxelles-Midi où il reçoit le MARDI et le JEUDI de 1 heure à 3 heures et sur rendez-vous.

N.-B. — L'Institut est maintenant à Bruxelles.

MESDAMES [illegible]

La Pastorine
Peinture Email
[illegible]
Numéros 64-66-68, Route de la Révolte, à SAINT-DENIS (Seine)
Téléphone 407-9[illegible]

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à LILLE, 5, Grand'Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant: [illegible]
Lille, 186 bis, rue de Paris

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
DU 29 MAI 1911

BOURSE DE PARIS
Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 o/o	95 95	95 87
Italien	...	101 05
Russe consolidé 4 o/o 01	...	98 ..
Russe 3 o/o 1891	85 25	85 ..
Argentin 1896	...	...
Argentin 1900	91 [illegible]	91 30
Serbie 4 o/o	...	...
Brésil 3 o/o	[illegible] 65	90 60
Brésil 4 o/o	97 [illegible]	97 40
Ext. Espagne 4 o/o	...	67 80
Portugais 3 o/o	93 [illegible]	92 75
Turc unifié	[illegible] 56	[illegible]
Mexicain 5 o/o	...	216 50
Lots Turcs	104 50	104 55
Russe 1906	84 05	84 15
Russe 1896	103 15	103 ..
Russe 1909		

Etablissements de Crédit

Banque de France	4825 ..	4825 ..
B. de Paris et Pays-Bas	...	...
Compt. Nat. d'Escompte	...	...
Crédit Foncier	...	...
Crédit Lyonnais	1483 ..	1483 ..
Société Générale	...	721 ..
Banque Ottomane	715 ..	716 ..
Union Parisienne	1183 ..	1183 ..
Sels gemmes	311 ..	316 ..

Chemins de fer — Transports Actions

Boléo	776 ..	775 ..
Est	...	...
P.-L.-M.	...	1185 ..
Midi	...	...
Nord	...	1620 ..
Orléans	...	...
Ouest	...	...
Métropolitain	662 ..	664 ..
Nord-Sud	295 ..	295 ..
Omnibus	691 ..	687 ..
Wagons-Lits	...	...
Thomson-Houston	805 ..	805 ..
Industrie Electrique	...	...
Lombards	...	...
Méridionaux Italiens	415 ..	415 ..
Nord-Espagne	428 ..	429 ..
Saragosse	259 ..	259 ..
Andalous	...	...

Valeurs Industrielles

Suez	5555 ..	5550 ..
Dynamite Centrale	...	765 ..
Hartmann	755 ..	760 ..
Métaux	809 ..	805 ..
Sosnowice	1490 ..	1486 ..
Tabacs Ottomans	342 ..	340 ..
Kertch	...	...
Briansk	516 ..	520 ..
Maltzoff	329 ..	330 ..
Tharsis	148 ..	148 ..
Rio-Tinto	1735 ..	1732 ..
Laurium-Grec	...	43 75
Lagunas Nitrates	...	65 ..
Lautaro Nitrates	...	...

Valeurs Sud-Africaines

Chartered	42 50	42 25
Cape-Copper	168 ..	169 ..
Goldfields	132 50	132 ..

	Ouvert.	Clôture
De Beers	488 ..	483 ..
East Rand	...	118 ..
Ferreira Gold	172 50	172 ..
Geldenhuis Estate	...	96 50
Goerz	...	...
Huanchaca	81 ..	83 50
Mozambique	...	26 75
Rand Mines	195 ..	196 ..
Randfontein	...	60 ..
Robinson Gold	[illegible]	199 ..
Simmer	[illegible]	37 ..
Transvaal Consolida.	[illegible]	56 25
Village	...	...
Platine	848 ..	850 ..
Caoutchouc	317 ..	319 ..

Emprunts des Villes et Obligations

	C. préc.	C. du jour
Ville de Paris 1865 4 o/o	543 50	543 25
— 1871 3 o/o	404 50	405 50
— 1/4	105 ..	106 ..
— 1875 4 o/o	538 ..	542 ..
— 1876 4 o/o	518 ..	533 50
— 1892 2 1/2 o/o	336 50	339 50
— 1/4	95 ..	95 75
— 1894-95 2 1/2 o/o	359 50	355 25
— 1/4	95 [illegible]	95 ..
— 1898 2 o/o	417 50	418 50
— 1/4	[illegible]	[illegible]
— 1899 2 o/o	[illegible]	[illegible] 75
— 1/4	[illegible]	104 ..
— 1904 2 1/2 o/o	415 ..	414 ..
— 1/5	92 [illegible]	92 75
— 1905 2 3/4 o/o	393 ..	393 ..
— 1/4	94 75	94 25
— 1910 2 3/4 o/o	376 ..	376 50
— demies	186 ..	186 50
— 3 o/o	382 ..	382 25
— 1/4	95 50	95 50
Foncières 1879	503 50	502 50
— 1883 c. lots	421 50	422 50
— 1885 2.60	457 ..	469 75
— 1/5	93 ..	93 25
— 1895	481 ..	478 50
— 1903	500 ..	500 ..
— 1909	257 ..	[illegible]
Commun. 1879	482 ..	483 ..
— 1/5	101 ..	101 ..
— 1880 3 o/o	506 ..	[illegible]
— 1891 3 o/o	[illegible]	347 25
— 1892 2.60 o/o	459 50	458 ..
— 1899 2.60 o/o	473 50	472 50
— 1906 3 o/o	503 50	501 50
Ville de Marseille	411 75	411 ..
— d'Amiens	114 ..	114 ..
— de Bordeaux	509 ..	509 ..
— de Lyon	...	111 25
Bône-Guelma	415 50	414 25
Département 3 o/o 1888	409 ..	...
Economiques 3 o/o	...	409 25
Est-Algérien 3 o/o	416 50	415 75
Ouest-Algérien 3 o/o	414 ..	416 75
Est 3 o/o ancien	434 ..	433 ..
— 3 o/o nouveau	431 ..	430 ..
— 3 1/2	386 ..	385 50
P.-L.-M. 3 o/o ancien	416 ..	418 ..
— 3 o/o nouveau	410 ..	418 25
— 2 1/2	371 25	376 ..
Ch. de fer Nord 3 o/o a.	426 50	425 75
— 3 o/o n.	422 ..	424 75
— 2 1/2	381 ..	384 50
Orléans 3 o/o ancien	420 ..	420 ..
— 3 o/o nouveau	416 ..	416 ..
— 2 1/2	378 ..	379 75
Ouest 3 o/o ancien	423 ..	429 50
— 3 o/o nouveau	425 ..	428 50
— 2 1/2	384 75	...
Sud Français 3 o/o	405 ..	...
Andalous 3 o/o 1re série	418 ..	317 75
— 3 o/o 2e série	315 50	312 ..
Nord Esp. 3 o/o 1re hyp.	373 50	374 50
— 3 o/o 2e	365 ..	355 ..
— 3 o/o 3e	366 ..	363 50
Saragosse 3 o/o 1re hyp.	375 50	376 50
— 3 o/o 2e	372 ..	370 50
Pampelune 3 o/o	359 ..	361 50
Autriche ancien 1re hyp.	410 ..	412 ..
— nouv. 2e	405 ..	406 ..
Wagons-Lits	507 ..	606 ..
Suez 5 o/o	507 ..	610 ..
— 3 o/o	457 ..	457 50
Panama obl. et b. à lots	146 75	146 50
— 2e série	...	...

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. du jour
Rente belge 3 o/o	91 45	91 60
Anvers 87	94 25	93 50
Anvers 1903	91 82	89 50
Bruxelles 1902	102 12	...
Bruxelles 1905	87 62	87 50
Gand 1896	72 25	72 ..
Lots Congo	86 25	86 75
Banque nationale	4285 ..	4267 ..
Fond. Chemins Congo	6300 ..	6225 ..
Div. Tram. Bruxellois	973 50	965 ..
Union des Tram.	16 ..	15 50
Angleur	1170 ..	1172 ..
Cockerill	2052 50	2047 ..
Ougrée	1670 ..	1672 ..
Sarrebruck	9650 ..	1092 ..
Andertues	879 ..	881 ..
Kessales	1250 ..	1242 ..
Bernissart	560 ..	555 ..
Bois-Avroy	817 50	606 ..
Boringage central	...	615 ..
Charbonnages belges	427 ..	626 ..
Chevalières	...	1787 ..
Courcelles Nord	...	1950 ..
Espér. et Bonne-Fortune	788 ..	785 ..
Fontaine-l'Evêque	...	3250 ..
Aggl. Charleroi	560 ..	...
Gouffre	2295 ..	2250 ..
Cap. Grand-Buisson	2745 ..	2745 ..
Grande-Machine	...	3842 ..
Horloz	2252 ..	1975 ..
Houillères Unies	536 ..	597 ..
Levant du Flénu	...	...
Mariemont	...	...
Noel Sart	3650 ..	3650 ..
Nord Charleroi	3200 ..	3180 ..
N. Rieu du Cœur	1026 ..	1010 ..
Patience	...	631 ..
Produits du Flénu	...	1550 ..
Réunis Charleroi	2070 ..	2095 ..
Sacré Madame	...	...
Trieu-Kaisin	1100 ..	...
Asturienne	...	3575 ..
Austro-Belge	[illegible]	251 ..
Nébida	692 ..	690 ..
Vieille-Montagne	[illegible]	853 ..
Djebel-Masser	[illegible]	257 ..
Katanga	4913 ..	4957 ..
Silésie	1512 ..	1515 ..
Métropolitain	967 ..	863 ..
Dnieprovienne	1830 ..	1815 ..
Métallurgie Russo-Belge	1537 50	1535 ..
Mat. Franco-Belge	1126 ..	1116 ..
Bonne Esp. Batt.	3925 ..	...

BOURSE DE LILLE

Albi	...	252 ..
Aniche le 1/240	...	2250 ..
Anzin le 1/100 den.	7861 ..	7860 ..
Bét. (Bully-Grenay)	5383 ..	5380 ..
Bét. (Bully-Grenay) (50e)	109 75	109 ..
Bruay	1229 ..	1227 ..
Bruay (10e)	123 ..	123 50
Campagnac	...	...
Carvin	...	3515 ..
Carvin (le 1/5)	...	761 ..
Clarence	456 ..	450 ..
Courrières	3380 ..	3469 ..
Crespin	98 ..	101 75
Douchy	990 ..	970 ..
Dourges	439 ..	449 50
Drocourt	...	679 ..
Escarpelle	...	730 ..
Ferfay	436 ..	435 ..
Flines-lez-Raches	79 25	...
Lens	1212 ..	1211 ..
Lens (10e)	122 ..	122 50
Liévin	4265 ..	4276 ..
Liévin (30e)	143 50	144 ..
Ligny-les-Aire	489 ..	498 ..
Marles 30 0/0 p. d'ing.	2700 ..	2705 ..
Marles 70 0/0 (p. R.)	3995 ..	4010 ..
Marles (20e)	199 [illegible]	...
Meurchin	...	2511 ..
Nord d'Alais	175 ..	178 ..
Ostricourt	3010 ..	3010 ..
Thivencelles	1435 ..	1449 ..
Vicoigne	1609 ..	1609 ..
Vicoigne (10e)	163 ..	162 ..
Denain et Anzin	...	...

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, Lille.

FEUILLETON DU 30 MAI. — N. 112

La Chambre ardente

GRAND ROMAN HISTORIQUE
(Dix-septième siècle)

par Jules LERMINA

— Vous croyez que Sa Majesté consentirait?...

— Hum! je ne dis pas tout à fait oui, ni tout à fait non... peut-être vous poserait-elle quelques conditions...oh! bien faciles à remplir...

— Je les accepterais de grand cœur, dit Françoise en toute franchise...

— De mieux en mieux! Vous me paraissez fort intelligente... aussi je ne vous celerai pas que plus vous vous montrerez docile, respectueuse, gracieuse même avec le roi, et plus vite vous arriverez à vos fins...

Le carrosse roulait toujours; peu à peu, la nuit était tombée, et on distinguait à peine les arbres du chemin.

Machinalement, Françoise regardait et cherchait à se reconnaître.

— Mais où donc me conduisez-vous? demanda-t-elle encore. Il me semble que nous sommes sortis de Versailles...

— Oh! nous n'en sommes pas bien loin, et puis, voyez-vous, c'est ma coquetterie, à moi, que de ménager à autrui les surprises heureuses... Ne vous inquiétez pas, ma petite, vous êtes sur la bonne voie... et il ne tiendra qu'à vous de profiter de votre heureuse chance... Et! tenez, nous voici arrivés.

Le carrosse venait de s'arrêter devant une grille magnifique, que gardaient des Suisses en grand uniforme.

D'énormes lanternes éclairaient une vaste cour d'honneur, sur laquelle se profilaient de hauts bâtiments d'une architecture un peu lourde, mais très riche.

A l'entrée du carrosse sur les dalles de marbre, deux pages s'étaient avancés et avaient déplié le marchepied.

Saint-Aignan descendit le premier, tendit le poing à Françoise qui, légèrement troublée, se demandait si elle ne vivait pas un conte de fées.

Malgré elle, une curiosité enfantine la saisissait, et elle se laissait conduire.

Ainsi tous deux montèrent un perron élégant et pénétrèrent dans un vestibule où des pages et des gardes s'effacèrent pour les laisser passer.

— Appelez Mme de Graves, dit Saint-Aignan.

Et une minute après, une dame encore jeune, de minois aimable, apparaissait et adressait à M. de Saint-Aignan sa plus belle révérence.

— Madame, dit le gentilhomme, Sa Majesté vous recommande tout particulièrement cette jeune fille...

» Vous tiendrez la main à ce qu'elle fasse toilette pour être prête à la présentation... Par ordre du roi, elle fait, dès maintenant, partie des demoiselles de Mme la marquise...

— Justement, répondit Mme de Graves, Mme de Maintenon vient d'arriver, et je ne doute pas que les demoiselles ne soient bientôt appelées...

— Donc, ne perde pas de temps, fit Saint-Aignan. Le roi tient à ce que sa protégée — et il appuya sur le mot — paraisse devant ces dames avec tous ses avantages...

— Donc, pensa Françoise, c'est au service de Mme de Maintenon que m'attache le bon plaisir du roi... On la dit bonne et douce... je tâcherai de gagner sa sympathie.

Et elle suivit Mme de Graves avec empressement.

Saint-Aignan ne se tenait pas d'aise: décidément, nul ne s'acquittait mieux que lui des commissions les plus délicates.

La petite était naïve, et cependant il lui paraissait qu'elle avait très bien compris les fines allusions qu'il avait glissées dans sa conversation.

Sûr de satisfaire à la fois et le roi et la favorite — qui réclamait une collaboratrice — il écrivit un billet qu'il chargea un page de porter discrètement à Mme de Montespan et qui était laconiquement conçu:

« La jeune Hébé est chez vous. A Vénus de décider de son sort. »

Sous ce langage mythologique, les intrigues les plus malhonnêtes prenaient une allure poétique du meilleur aloi.

Cependant, comme l'avait dit Mme de Graves, Mme de Maintenon était venue, comme elle en avait l'habitude, rendre visite à Mme de Montespan.

Car on était au château de Clagny, qui était situé, comme nous l'avons dit, sur la droite de l'avenue de Versailles, du côté de St-Cloud, près d'un petit bois fort ancien dont la beauté avait engagé le roi Louis à bâtir cette maison pour la marquise de Montespan.

Les deux femmes, Maintenon et Montespan, qui se haïssaient, se faisaient fort bonne mine, tout en cherchant, chacune de son côté, le défaut de la cuirasse qui lui permettrait de tuer sa rivale.

Montespan se sentait en faveur nouvelle et redoublait de prévenances pour la Maintenon, tout en raillant ses allures de bigote.

— Voyons, madame, lui disait-elle, est-il de votre âge et de votre beauté de vous montrer si austère? Certes, je ne nie pas que le noir vous sied à merveille, mais je suis certaine que quelques rubans de teinte claire doubleraient l'éclat de votre teint.

L'autre, très froide et très calme, protestait doucement. Elle n'était plus de ce monde, ne songeant qu'à son salut et à celui de ceux qu'elle aimait.

— Mais on peut fort bien concilier ses devoirs envers Dieu avec une vie mondaine... Moi qui vous parle, je me réfugie souvent dans le sein du Seigneur pour lui demander pardon de mes péchés... Mais j'estime qu'en raison de ma sincère contrition, Dieu — qui est bon — ne me tient pas rigueur de quelques coquetteries...

» Tenez, laissez-moi faire, je vous en prie, tout à l'heure, je donne, dans mes jardins, une petite fête à laquelle Sa Majesté m'a promis d'assister...

» Vous allez voir combien peu je suis jalouse... je veux vous parer de mes propres mains...

La Maintenon se défendait mollement. Profondément hypocrite, elle savourait l'hypocrisie d'autrui.

Montespan avait appelé la Desœillets et, usant d'une contrainte amicale, elle avait forcé Maintenon à se confier à sa camériste.

Celle-ci, très experte, relevait habilement les lourds cheveux noirs de Maintenon, y piquait une fleur, entr'ouvrait légèrement le corsage, plaçait ici un nœud de rubans, là un bijou, et vraiment la beauté sévère de la veuve Scarron s'accentuait, en prenant un caractère de douceur et de charme.

Montespan battit des mains et, l'amenant devant une psyché où elle apparaissait tout entière:

— Non, non, je ne veux pas, fit-elle, en riant aux éclats, vous êtes trop belle!

On entendait dans la cour d'honneur le fracas des carrosses.

— Voici que toute la cour arrive, dit Desœillets en regardant par les carreaux. Eh! madame, que vois-je? M. Colbert, lui-même s'est arraché à ses graves occupations pour vous venir fêter...

Elle eut un léger cri.

— Quoi! avez-vous donc invité M. de La Reynie?... Oh! le vilain homme! il attristera toute la fête.

— Venez, ma belle amie, dit Montespan à Maintenon, je veux que vous entriez dans les quinconces à côté de moi... Tant pis! on comparera et on jugera... à qui sera la victoire.

Montespan parlait gaîment, avec une désinvolture charmante.

Desœillets lui parla à l'oreille.

— Madame, Guibourg est là qui vous veut parler sur l'heure.

— Je ne puis pas... Plus tard!

— Il s'agit, m'a-t-il dit, d'un sujet de la plus haute importance... je vous conseille de l'entendre...

— Où est-il?

— Dans le petit cabinet à côté...

— Excusez-moi quelques minutes, dit Montespan à son excellente amie.

— Je vous attendrai patiemment.

Guibourg était là, en effet, plus hideux, plus répugnant que jamais.

Montespan alla vivement à lui.

— Que me voulez-vous? demanda-t-elle d'un ton presque brutal. Je vous ai défendu de venir me réclamer ici...

— Je vous demande pardon, mais il faut que vous sachiez certaines choses... et aussi que vous m'accordiez une faveur...

— Bon, faites vite!...

— Vous savez que la Voisin est arrêtée?...

— Eh! que m'importe?...

— Je sais... vous n'avez rien à redouter... Pourtant, vous ignorez peut-être que la rumeur publique vous accuse de la mort de Mlle de Fontanges?...

— Elle est donc morte?

— Ce matin même...

— Ah! cela est bien et me réjouit... Je suis bien vengée...

— Oui, oui, bien vengée... mais je dois vous avertir que le diable m'est apparu à l'heure même de sa mort...

La Montespan, à la fois perverse et stupide, frissonna.

— Le diable! murmura-t-elle... et il vous a parlé.

— Comme je vous parle à vous-même, et il m'a dit ceci:

» Que la grande dame prenne garde... un très grand danger la menace... Ce soir même, elle se trouvera en face d'une personne, d'une jeune fille qui peut la perdre!...

— Moi, s'écria la Montespan. Que peut signifier cela?... Quelle est cette jeune fille?

— Le diable ne me l'a pas nommée... mais vous devez être prête à tout... Envoyez rapidement un exprès à Mme d'Estissac... elle vous remettra certain objet qui vous sera d'une utilité immense...

— Je ne vous comprends pas!

— Vous comprendrez!... Je vous ai avertie... l'attaque est imminente... il faut que vous soyez prête à vous défendre...

— Ne pouvez-vous vous exprimer plus clairement?...

— Je répète ce que Satan m'a dit!

— Soit! Je vais envoyer chez Mme d'Estissac... et si vraiment l'attaque se produisait, soyez certain que je saurais me défendre...

— Du reste, au besoin, je serai là... sans que personne soupçonne ma présence...

— Je compte bien n'avoir pas recours à vous... Comme la Médée de M. Corneille, je dis: Moi seule, et c'est assez!

— Vous êtes admirable, dit Guibourg, avec son affreux sourire. Autre chose, maintenant: Un mien ami, un bon gentilhomme, désire vivement assister à votre fête... Voudriez-vous me donner le moyen de l'introduire dans le jardin?

— Quelque curieux! Pourquoi pas? Son nom?

(A suivre.)